SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024-2031

Pour la période du

1er janvier au 31 décembre 2025

Présenté au

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Juin 2026

MRC Rimouski Neigette

Orientation 1: Augmenter l’offre de proximité

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Mettre en place des solutions environnementales pour la gestion de la matière organique dans les milieux plus isolés	Deux municipalités comprennent de grandes zones saisonnières peu densément peuplées. Le rapport coûts/quantité de MO collectées est inintéressant. La bonification de l’accès au compostage domestique et communautaire doit être évaluée, afin de leur permettre d'avoir droit au maximum de redevance et de rappeler la pertinence économique et environnementale de cette solution.	MRC	Identifier des solutions en 2024 et accompagner les municipalités dans les solutions en 2025	Réalisé	Aide à Saint-Valérien pour l’inscription au programme d’aide au compostage domestique et communautaire pour l’achat de composteurs domestiques rotatifs pour les unités d’occupation non desservies par la collecte porte-à-porte réalisé en 2025. Un suivi annuel est prévu pour offrir de la formation aux détenteurs de composteurs domestiques. Une étude a été réalisée par Solinov pour analyser les différents moyens d’optimiser la collecte en milieu isolé. Il a été jugé préférable de préserver la collecte par bac sur le territoire déjà desservi, mais de réunir les municipalités rurales sous un seul contrat afin d’optimiser le taux de remplissage des camions.
2	Mettre en place des points de dépôt pour les petits produits domestiques visés par une REP dans chaque municipalité	Les dépôts municipaux visent à offrir une solution de proximité aux citoyens pour diminuer l'enfouissement de ces produits dangereux. L’écocentre de Rimouski dessert l’ensemble des citoyens de la MRC, toutefois, certaines municipalités sont situées à une distance considérable des installations. Les points de dépôts municipaux permettent de desservir adéquatement ces citoyens et de diminuer la quantité de matières envoyées à l’enfouissement. Actuellement, le réseau municipal n’est pas constant d'une municipalité à l'autre ni d'une année à l'autre, des mesures doivent donc être mises en place afin de pérenniser ce service.	MRC	Recenser les matières acceptées et étudier la possibilité de partager les transports en 2025	En cours	Les matières acceptées dans chaque dépôt municipal ont été recensées. Certaines municipalités ont développé de nouvelles ententes avec ARPE Québec. L’étude approfondie de possibilité d’optimisation est reportée à 2026.

3	Favoriser le partage de matériel et d'outils entre les citoyens	Plusieurs outils ménagers ne sont employés que quelques fois par année. Afin d'encourager la réduction à la source, il est souhaité de favoriser le partage de matériel et d'outils entre les citoyens. Des initiatives existent sur le territoire, en réemploi, prêt, réparation. Il est souhaité de faciliter leur émergence et les appuyer au besoin dans leurs actions.	MRC	Recenser les projets en 2027 et mettre en place un projet pilote en 2028	En cours	Des rencontres ont eu lieu avec l'entreprise Partage Club qui souhaite s'implanter dans la MRC Rimouski-Neigette. Finalement cette avenue a été abandonnée afin de ne pas nuire aux activités de l'Outillerie à Rimouski. D'autres initiatives ont vu le jour sur le territoire, quelques parcs de la Ville de Rimouski se sont équipés de boîtes Box up pour le prêt d'équipements sportif en libre-service. Plusieurs municipalités se sont équipées d'une centrale de prêt d'équipements de loisir avec Circonflexe.
4	Soutenir les initiatives et projets favorisant les 3RV et ayant des retombées pour la collectivité	Des initiatives favorisant les 3RV existent sur le territoire, il est souhaité de faciliter le support logistique, matériel ou financier d'initiatives structurantes ayant des retombées positives pour la communauté, notamment en lien avec les autres outils de planification de la MRC, tels le Plan d'agriculture urbaine, le Plan de développement de la zone agricole ou encore le Plan régional des milieux humides et hydriques.	MRC	Étudier les possibilités en 2027 et mettre en place un comité en 2028	En cours	Un comité formé de représentants des principales institutions sur le territoire de la MRC a été créé dans le but d'orienter collectivement les efforts de 3RV. 2 à 3 rencontres annuelles sont tenues chaque année.

5	Améliorer le service d'écocentre en continu	L'écocentre est un service essentiel pour dévier des matières de l'enfouissement, il est donc primordial d'assurer une réflexion globale sur l'optimisation en continu des services et du détournement des matières.	MRC et ville de Rimouski	Bonifier la liste de matières acceptées en 2029, évaluer l'utilité d'ouvrir un écocentre satellite en 2030	Non débuté	Non débuté
6	Limiter le gaspillage alimentaire	Appuyer les organismes œuvrant à cette mission et promouvoir la pratique auprès des citoyens et des ICI en diffusant la campagne "J'aime manger pas gaspiller", ou en s'en inspirant pour créer du contenu adapté.	MRC	Sonder les organismes et créer du contenu sur le gaspillage alimentaire en continu	En cours	Une étude sur le flux des matières organiques générées par les ICI a été rédigée par Synergie Bas-Saint-Laurent.
7	Étudier la prise en charge des contrats de collecte à la MRC pour les 3 voies de collecte	Actuellement, les municipalités sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles (3 voies). Toutefois, la modernisation de la collecte sélective entraine la migration de la gestion de la collecte sélective vers la MRC. Il convient d'évaluer la pertinence de transférer la gestion des autres voies de collecte vers la MRC. Il a été démontré par le passé que des économies d'échelle importante peuvent ainsi être réalisées, comme dans le cas des quatre municipalités du secteur sud qui ont convenu d'une entente portant sur la mise en commun de ces services. L'objectif est	MRC	Étudier les modes de fonctionnement de MRC similaire en 2024 et réaliser une étude de faisabilité sur le territoire en 2025	Réalisé	Étude sur l'analyse des coûts liés à l'internalisation de la collecte et transport des matières résiduelles des 8 municipalités rurales a été réalisée par la firme Solinov. Il a été décidé de ne pas aller de l'avant avec une régie interne étant donné les coûts d'investissement très élevés à court terme. Toutefois, un deuxième mandat a été donné à Solinov en 2026 afin d'accompagner les municipalités rurales dans le regroupement des contrats de collecte sous un seul contrat géré par la MRC. La firme accompagnera la MRC dans la rédaction des documents d'appel d'offres.

		d’optimiser les services en gestion des matières résiduelles offerts sur le territoire rural.				

Orientation 2: Optimiser les équipements, les services et les mécanismes de gestion de la matière résiduelle en place sur le territoire

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
8	Moderniser les règlements encadrant ou affectant la collecte des MR afin de favoriser une saine gestion	Bonifier les règlements afin de favoriser les meilleures pratiques de réduction et de GMR et les mettre à jour en fonction des changements à venir. Certaines expériences passées ont mis en lumière des incohérences entre certains règlements et la volonté des municipalités de dévier des matières de l’enfouissement. Cette action se réalise une fois l’étude de mise en commun des services réalisée, car un potentiel changement de compétence viendrait certainement modifier les structures en place sur le territoire.	MRC	Recenser les règlements en 2026. Proposer des ajustements en 2027 et bonifier la règlementation en 2028.	En cours	Dans le cadre du mandat confié à Solinov pour le regroupement des contrats de collecte des municipalités rurales, la firme élaborera un modèle de règlement municipal. Celui-ci devra être adopté par les municipalités avant l’entrée en vigueur du nouveau contrat de collecte prévue en janvier 2027.
9	Encourager des mesures permettant une gestion 3 voies de la matière résiduelle au sein des nouvelles constructions ou de nouveaux développements, ou lors de rénovations majeures	La gestion des matières résiduelles doit être considérée dès l'étape de planification des projets. Des expériences passées ont démontré que les conséquences d’une absence de structure peut entraîner des conséquences à long terme sur la gestion des matières résiduelles (ex. : négliger l’espace nécessaire pour accueillir les structures permettant de gérer les matières organiques dans un bâtiment). Ainsi, il est souhaité de faire	MRC	Étudier les règlements encadrant la délivrance de permis en 2026, élaborer un guide au promoteur en 2026.	Non débuté	Non débuté

		en sorte que le tri à 3 voies soit pris en compte en amont des projets.				
10	Poursuivre l'adaptation des services en fonction des modifications légales provinciales et fédérales	La mesure 10 vise à accompagner les municipalités, les citoyens et les ICI dans l'application des nouvelles réglementations et des changements systémiques. L'implantation de ces changements, bien que bénéfiques, amène beaucoup de questionnements et parfois d'inquiétudes auprès de la population. La MRC souhaite faciliter ces transitions pour sa population.	MRC	Au besoin	En cours	Accompagnement des municipalités et des agriculteurs dans la mise en place de la nouvelle REP sur les plastiques agricoles. Assurer le suivi de l'entente avec ÉEQ en tant qu'organisme signataire pour les 8 municipalités rurales. Accompagnement des municipalités et des citoyens dans la modernisation de la collecte sélective et de la consigne.
11	Mettre en place une tarification incitative pour la GMR sur l'ensemble du territoire	Depuis plusieurs années, la ville de Rimouski a adopté une tarification de type utilisateur-payeur pour les ICI de son territoire, envoyant des signaux clairs aux usagers. Cette méthode ayant fait ses preuves au Québec, il est souhaité d'étudier les possibilités pour l'étendre aux autres municipalités.	MRC	Recenser les modes de tarification en 2026 et adopter de nouveaux modes en 2028	Non débuté	Non débuté
12	Poursuivre l'adhésion des ICI à la collecte de la matière organique	La collecte est en place depuis septembre 2013. Toutefois, certains ICI ne participent pas malgré l'accessibilité des services. De plus, la pandémie est venue changer les habitudes des individus. Il est souhaité également de vérifier si des services supplémentaires peuvent être déployés dans les municipalités rurales afin de faciliter l'adhésion.	MRC	Créer des outils d'ISÉ en 2025 et accompagner les ici en 2026	Non débuté	Les outils seront révisés en 2026 dans le cadre du nouveau rôle de la MRC dans la gestion du contrat de collecte.

13	Accompagner les municipalités dans le recyclage des boues d'étangs aérés et de fosses septiques	Aucune boue enfouie n'a pu être retracée sur le territoire, autant pour les installations municipales que privées. Il est tout de même souhaité de poursuivre l'accompagnement auprès des municipalités afin d'assurer que les bonnes pratiques soient maintenues.	MRC	Tenir un registre des boues annuel et accompagner les municipalités dans la planification des vidanges en 2025	En cours	Mise en place d'un projet pilote qui vise à recruter un employé saisonnier pour faire la mesure des écumes et des boues des fosses septiques de 3 municipalités rurales afin de voir si ce mode de gestion des vidanges est plus rentable pour les municipalités. Le projet aura lieu a l'été 2026, en collaboration avec l'UQAR.

Orientation 3: Développer les filières moins performantes, soit les encombrants et les résidus de construction, rénovation et démolition

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
14	Rechercher et tester les modes de valorisation des encombrants	La liste des matières acceptées est diffusée chaque année, mais des objets valorisables se retrouvent tout de même en bordure des routes et sont majoritairement dirigés vers le LET. Dans certains cas, comme celui de la Ville de Rimouski et des municipalités du Secteur Sud, une précollecte du métal et des branches est effectuée. La Ville récupère également les réfrigérants et les matelas. Par cette mesure, il est souhaité de diminuer l'enfouissement d'encombrants valorisables.	MRC	Recenser les stratégies de valorisation en 2025. Mettre en place un projet pilote en 2026	En cours	Dès janvier 2027, les citoyens des municipalités rurales pourront afficher sur une plateforme web leurs encombrants en bon état en vue de les donner avant la collecte des encombrants.
15	Pérenniser des outils de valorisation locale pour les encombrants	Il est souhaité de pérenniser le service de valorisation d'encombrants en fonction des conclusions du projet pilote mené à la mesure précédente. Par exemple en ajoutant une collecte sur appel, en prêtant un camion aux citoyens pour transporter leurs	MRC	Convenir d'ententes en 2028 et assurer le maintien du service en 2029	Non débuté	Non débuté

		encombrants, ou en faisant des partenariats avec les organismes.				
16	Rechercher et tester des solutions pour diminuer l'enfouissement des CRD	Les résidus CRD sont accueillis à l'écocentre, à un point de dépôt appartenant au centre de tri des CRD et au LET. Les tonnages acheminés directement au LET sont tout de même importants et représentent le prochain grand défi de la MRC en matière de matières résiduelles.	MRC	Recenser les stratégies de valorisation en 2024 et mettre en place un projet pilote en 2026	En cours	Création d'un comité formé d'acteurs clés dans la gestion des CRD (MRC, créneau écoconstruction, FabRégion BSL et la couverte). Un projet de déconstruction est en évaluation par le comité.
17	Pérenniser les solutions pour diminuer l'enfouissement des CRD	Il est souhaité de pérenniser le service de gestion des CRD découlant des conclusions du projet pilote mené à la mesure précédente, le tout permettant de planifier l'amélioration du bilan d'enfouissement des CRD en vue du prochain PGMR.	MRC	Convenir d'ententes en 2027 et assurer le maintien du service en 2028	Non débuté	Non débuté

Orientation 4: Augmenter le partage d'information sur les services offerts

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
18	Faire des organismes municipaux des exemples	Démontrer le sérieux et l'importance de la démarche d'amélioration continue pour la réduction des matières résiduelles et leur bonne gestion par les instances municipales, que ce soit via les services municipaux, les édifices municipaux ou encore les évènements organisés et soutenus par les municipalités.	MRC	En continu	En cours	En 2026, la coopérative Incita accompagnera la MRC dans la mise en place d'une démarche de transition écologique en milieu de travail en combinant formation, diagnostic organisationnel et outils de mise en œuvre. Cette approche permettra de développer une compréhension commune des enjeux, d'évaluer les pratiques existantes et d'identifier des actions concrètes dans plusieurs sphères d'intervention afin de

						bâtir un plan d'action adapté à la réalité de l'organisation.
19	Identifier de nouveaux canaux de communication	Malgré les efforts déployés lors de la mise en œuvre du précédent PGMR, les processus de révision et de consultation ont mis en lumière un manque de connaissance de la population de certains services. Ainsi, il est souhaité d'améliorer l'ISÉ afin de rejoindre davantage les citoyens et les ICI.	MRC	Étudier les options de diffusion de l'information en 2024 et ajouter des canaux de communication en 2025.	En cours	Création d'un comité formé des plus grandes institutions du territoire (UQAR, Cégep, CISSS, MRC, Ville, MELCCFP, Commission scolaire) afin d'aligner les communications et utiliser leurs réseaux de communication pour rejoindre un plus grand nombre. Le site web de la MRC est en reconstruction et la section GMR sera grandement améliorée.
20	Sensibiliser sur l'importance de la réduction à la source	Une mesure créée à partir des propositions du Conseil jeunesse et de l'organisme CIBLES dans son mémoire afin de favoriser l'adoption des bonnes pratiques. Cette mesure visait initialement à sensibiliser les citoyens sur l'importance du tri, notamment pour l'obtention d'un meilleur compost lors de la redistribution. Le spectre a été élargi afin d'inclure la réduction à la source.	MRC	Créer du contenu en continu et organiser des ateliers de sensibilisation sur les services disponibles aux 2 ans.	En cours	Du nouveau contenu portant sur la modernisation de la collecte sélective à partir du matériel de Bac Impact a été diffusé sur la page Facebook de la MRC et des municipalités.

Orientation 5: Responsabiliser les utilisateurs sur la gestion de la matière résiduelle

N°	Action	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
21	Compiler et diffuser les données liées à la GMR sur le territoire de Rimouski-Neigette sous forme de bilan	Certains citoyens souhaitent être davantage informés sur la situation dans Rimouski-Neigette. La production de statistiques locales peut être un bon outil de sensibilisation. Il est donc souhaité de compiler et de diffuser les	MRC	2029	Non débuté	Non débuté

		données liées à la GMR sous forme de bilan territorial.				
22	Intégrer un accompagnement GMR dans le cadre d'événements à grand déploiement	Lors des événements qui génèrent beaucoup de matières, agir en amont pour prévenir la génération de matière et assurer un tri adéquat.	MRC	2026	Non débuté	Non débuté
23	Mettre en place des compléments de services permettant aux acteurs locaux de participer à la diminution de l'enfouissement	Appuyer et faire rayonner des projets et initiatives existant en 3RV qui responsabilisent différents acteurs de façon structurée, en démarrer de nouvelles au besoin. De plus, la MRC souhaite structurer l'accessibilité aux bonnes pratiques.	MRC	Inciter à la réparation annuellement. Promouvoir le maillage entre ICI en 2027, Participer à Rempli vert en 2028, Faire une analyse des gisements de matières en 2029.	En cours	Organisation d'un café réparation au Cégep de Rimouski en avril et à l'UQAR en novembre 2025.